

C'était la confrérie qui, au jour de la fête patronale, réunissait dans son oratoire (1) la grande famille corporative. En ce jour solennel, la bannière était fièrement arborée, et une pompe brillante rehaussait l'éclat des pieuses cérémonies.

Cette union des associés ne finissait point avec la vie. Ceux que la mort avait moissonnés reposaient ensemble dans les silencieuses profondeurs du caveau funéraire, au pied de l'autel qui avait reçu leurs prières et leurs vœux.

## I

### LA CONFRÉRIE DES VIGNERONS OU JARDINIERS (2).

Une de ces sociétés autrefois nombreuses à Lyon était la Confrérie des Vignerons ou Jardiniers, que ne mentionne aucun des écrivains qui ont traité de l'histoire ou des institutions de notre ville. Ce silence général s'explique aisément

(1) Les corps de métiers peu importants, ou ceux dont les ressources restreintes ne leur permettaient pas l'acquisition d'une chapelle particulière, possédaient néanmoins un autel. Généralement ces autels, adossés contre les piliers de l'église, étaient accompagnés d'un tableau représentant le saint patron du métier. A Lyon, ces oratoires étaient surtout nombreux dans les églises de Saint-Nizier, de Saint-Bonaventure, et chez les PP. Jacobins de Notre-Dame-de-Confort.

(2) Cette étude étant presque entièrement rédigée sur les pièces comprises dans la liasse 37 (*Confrérie des Jardiniers*) du fonds de Saint-Nizier, et dans le 3<sup>e</sup> volume (fol. 469 et suiv.) du *Cartulaire* (G. 4558) de cette même église, aux Archives départementales, pour ne pas répéter indéfiniment ces mêmes citations, nous n'indiquerons en note que les documents empruntés à d'autres sources.